



Le lait. Notre métier, notre avenir.

Rapport Financier 2020



Colophon

Rédaction: K. De Smedt - R. Op de Beeck

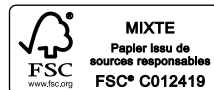
Conception & réalisation: Impact Communications - www.impactcomm.eu

Production: Universitas DP

Photographies: www.marcelvancoile.be

Secrétariat: R. Op de Beeck - Tél. +32 (0)3 730 18 00

food.be
Small country. Great food.





A. Comptes annuels

1. Bilan consolidé après répartition

ACTIF

(en €)	Codes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	206.538.046,17	224.988.333,82
Immobilisations incorporelles	21	11.548.130,67	11.398.186,96
Écarts de consolidation positifs	9920		
Immobilisations corporelles	22/27	193.869.641,61	212.535.235,77
Terrains et constructions	22	61.207.652,09	64.409.297,05
Installations, machines et outillage	23	118.027.944,21	129.305.352,38
Mobilier et matériel roulant	24	7.963.147,05	7.593.358,63
Location-financement et droits similaires	25		
Autres immobilisations corporelles	26	110.468,29	116.207,63
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	6.560.429,97	11.111.020,08
Immobilisations financières	28	1.120.273,89	1.054.911,09
Sociétés mises en équivalence	9921	995.535,60	930.706,80
Participations	99211	995.535,60	930.706,80
Autres entreprises	284/8	124.738,29	124.204,29
Participations, actions et parts	284	7.556,58	7.556,58
Créances	285/8	117.181,71	116.647,71
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	281.917.349,74	303.745.405,05
Créances à plus d'un an	29	539.511,89	841.954,42
Autres créances	291	539.511,89	841.954,42
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	129.724.253,53	141.709.839,24
Stocks	30/36	129.724.253,53	141.709.839,24
Approvisionnements	30/31	26.656.976,50	28.754.717,63
Produits finis	33	94.169.395,03	102.287.607,38
Marchandises	34	8.897.882,00	10.667.514,23
Créances à un an au plus	40/41	145.454.881,62	159.735.750,71
Créances commerciales	40	137.726.544,31	149.881.279,85
Autres créances	41	7.728.337,31	9.854.470,86
Valeurs disponibles	54/58	4.110.995,61	262.329,99
Comptes de régularisation	490/1	2.087.707,09	1.195.530,69
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	488.455.395,91	528.733.738,87

PASSIF

(en €)

	Codes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
CAPITAUX PROPRES	10/15	124.753.796,46	144.179.868,37
Apport	10/11	56.268.978,76	53.903.851,26
Capital	10	56.268.947,50	53.903.820,00
Capital souscrit	100	56.268.947,50	53.903.820,00
En dehors du capital	11	31,26	31,26
Primes d'émission	1100/10	31,26	31,26
Réserves consolidées	9910	66.211.124,43	87.822.172,66
Ecart de conversion	9912	2.579,83	2.579,83
Subsides en capital	15	2.271.113,44	2.451.264,62
INTÉRÊTS DE TIERS	9913		
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES	16	39.707.647,08	25.211.509,48
Provisions pour risques et charges	160/5	21.499.785,45	4.336.208,85
Pensions et obligations similaires	160	1.911.673,87	2.139.276,07
Autres risques et charges	164/5	19.588.111,58	2.196.932,78
Impôts différés et latences fiscales	168	18.207.861,63	20.875.300,63
DETTES	17/49	323.993.952,37	359.342.361,02
Dettes à plus d'un an	17	96.600.996,00	101.130.996,00
Dettes financières	170/4	95.846.836,00	100.376.836,00
Etablissements de crédit	173	95.846.836,00	100.376.836,00
Autres dettes	178/9	754.160,00	754.160,00
Dettes à un an au plus	42/48	226.623.866,98	257.683.199,58
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	25.844.842,21	25.496.347,00
Dettes financières	43	55.394.033,44	73.753.304,21
Etablissements de crédit	430/8	55.394.033,44	73.753.304,21
Dettes commerciales	44	105.976.217,32	129.684.742,66
Fournisseurs	440/4	105.976.217,32	129.684.742,66
Acomptes reçus sur commandes	46	12.768.047,17	3.978.850,66
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	25.693.111,68	23.653.167,08
Impôts	450/3	3.464.533,19	2.863.289,36
Rémunérations et charges sociales	454/9	22.228.578,49	20.789.877,72
Autres dettes	47/48	947.615,16	1.116.787,97
Comptes de régularisation	492/3	769.089,39	528.165,44
TOTAL DU PASSIF	10/49	488.455.395,91	528.733.738,87

2. Compte de résultats consolidé

(en €)	Codes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Ventes et prestations	70/76A	1.240.983.200,65	1.253.200.754,71
Chiffre d'affaires	70	1.235.303.250,21	1.228.865.534,86
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution:			
augmentation (réduction)	71	-8.822.997,93	7.637.650,18
Autres produits d'exploitation	74	13.432.296,75	12.694.526,05
Produits d'exploitation non récurrents	76A	1.070.651,62	4.003.043,62
Coût des ventes et des prestations	60/66A	1.254.863.853,31	1.243.313.034,63
Approvisionnements et marchandises	60	880.938.428,88	915.128.235,67
Achats	600/8	877.844.907,82	916.077.555,81
Stocks: réduction (augmentation)	609	3.093.521,06	-949.320,14
Services et biens divers	61	172.066.216,65	165.179.225,27
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	129.884.912,84	125.733.932,01
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	32.363.850,65	32.511.151,78
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (reprises)	631/4	1.347.982,06	166.799,80
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	635/8	69.990,86	-943.028,28
Autres charges d'exploitation	640/8	4.669.460,76	4.456.173,39
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	33.523.010,61	1.080.544,99
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	9901	-13.880.652,66	9.887.720,08
Produits financiers	75/76B	1.281.624,54	1.812.384,47
Produits financiers récurrents	75	1.281.624,54	1.812.384,47
Produits des immobilisations financières	750		
Produits des actifs circulants	751	29.099,34	56.748,98
Autres produits financiers	752/9	1.252.525,20	1.755.635,49
Charges financières	65/66B	9.700.925,16	7.157.911,73
Charges financières récurrentes	65	9.700.925,16	7.157.911,73
Charges des dettes	650	4.339.216,57	4.855.341,43
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9961		
Autres charges financières	652/9	5.361.708,59	2.302.570,30
Charges financières non récurrentes	66B		
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	9903	-22.299.953,28	4.542.192,82

	Codes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales	780	2.667.439,00	1.106.220,76
Transfert aux impôts différés et latences fiscales	680		2.258.649,14
Impôts sur le résultat	67/77	953.416,15	962.183,20
Impôts	670/3	1.382.842,72	1.025.707,73
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	429.426,57	63.524,53
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	9904	-20.585.930,43	2.427.581,24
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9975	64.828,80	119.859,60
Résultats en bénéfice	99751	64.828,80	119.859,60
BÉNÉFICE (PERTE) CONSOLIDÉ(E)	9976	-20.521.101,63	2.547.440,84
Dont :			
Part des tiers	99761		
Part du groupe	99762	-20.521.101,63	2.547.440,84



3. Annexe aux comptes consolidés

1. Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
Milcobel 3F - BE 0424.899.491 - Société coopérative à responsabilité limitée - Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00
Cheeseline - BE 0441.187.078 - Société anonyme Lieven Bauwensstraat 9, 8200 Sint-Andries, Belgique	G	100,00	0,00
Kaasimport Dupont - BE 0405.109.216 - Société anonyme Lieven Bauwensstraat 9, 8200 Sint-Andries, Belgique	G	100,00	0,00
Ysco - BE 0472.336.451 - Société anonyme Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00
Ysco France sas Avenue de la 2e DB 53, 61208 Argentan - Cedex, France	G	100,00	0,00
Ysco holding France sas Rue de la Gare 3087, 59299 Boeschepe, Belgique	G	100,00	0,00
Belgomilk - BE 0870.017.447 Société coopérative à responsabilité limitée Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
Camal - BE 0412.859.912 - Société anonyme Route de Légipont 12, 4671 Barchon, Belgique	G	100,00	0,00
Héritage 1466 - BE 0425.964.513 - Société anonyme Rue de Charneux 32, 4650 Herve, Belgique	E4	20,00	0,00
Dupontcheese Nederland b.v. Escudoweg 1, 2153 PC Nieuw-Vennep, Pays-Bas	G	100,00	0,00
Milcobel Asia LTD. 21/F Edinburgh Tower The Landmark 15 QUEEN'S RD CENTRAL, Hongkong	G	100,00	100,00

(1) G: Consolidation globale

E4: Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'Arrêté Royal précité)

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

2. Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation

Si ces informations sont d'importance significative, identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal sur l'exécution du code de sociétés et des associations.) (en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

La méthode de la consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entreprises dans lesquelles l'entreprise consolidante exerce directement ou indirectement un contrôle, de droit ou de fait. Pour les entreprises où le contrôle est partagé soit la méthode de la consolidation par intégration globale, soit la méthode de mise en équivalence est appliquée, ceci en fonction du degré d'intégration dans Milcobel. Les participations dans les entreprises associées ont été réévaluées et reprises avec application de la méthode de mise en équivalence.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 3:102 du même arrêté) (en vertu de l'article 3:102 de l'arrêté royal précité).

3. Règles d'évaluation

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité).



ACTIF

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis de façon linéaire à concurrence de 20%.

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions et apports d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à l'actif du bilan, à leur valeur d'acquisition ou d'apport, et sont amortis de façon linéaire, selon les pourcentages ci-dessous:

	min.	max.
1. Frais de recherche & développement	20	20
2. Concessions, brevets, licences, marques, etc.	10	20
3. Goodwill	10	20
4. Acomptes versés	0	0

Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation représentent les écarts entre la valeur d'acquisition et la partie correspondante des capitaux propres à la date d'acquisition des actions ou à une date proche.

Les écarts dus à une surévaluation ou à une sous-évaluation de certains postes de l'actif ou du passif sont imputés à ces postes. L'écart restant est repris sous le poste « écarts de consolidation » des comptes consolidés, à l'actif ou au passif du bilan, selon que la valeur d'acquisition est supérieure ou inférieure à la participation dans les capitaux propres (éventuellement remaniés).

Les écarts de consolidation activés sont amortis de façon linéaire sur une période entre cinq et dix ans. Si l'évolution de la conjoncture économique ne justifie plus que ces écarts soient conservés à cette valeur dans le bilan consolidé, des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont appliqués.

Les écarts de consolidation négatifs sont comptabilisés au passif. Ils ne profitent qu'au compte de pertes et profits consolidé pour, dans un délai limité, couvrir les pertes opérationnelles dues aux facteurs existants au moment de l'acquisition (surcapacité, effectif pléthorique). Ils sont comptabilisés sous le code 9960 « Amortissements sur écarts de consolidation positifs ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan et à leur valeur d'acquisition (frais complémentaires compris) ou d'apport.

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire (pro rata temporis) et sur toute la durée de vie économique. Les pourcentages d'amortissement sont les suivants:

	min.	max.
1. Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux	3	10
2. Installations, machines et outillage	5	25
3. Matériel roulant	10	25
4. Matériel de bureau et mobilier	10	33
5. Autres immobilisations corporelles	3	20
6. Immobilisations en cours et acomptes versés	0	0
7. Location financement	selon la catégorie d'actif	



Stocks

- Matières premières: valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers solides et liquides et pour les activités « crème glacée ».
- Pièces détachées: valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré.
- Additifs et biens commerciaux: valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers solides et les activités « crème glacée » ;
 - o valeur d'acquisition selon la méthode « fifo » ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers liquides ;
 - o valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré, la méthode « fifo » ou l'individualisation du prix de chaque composante pour le commerce de fromage, en fonction de la nature du produit. La valeur d'acquisition ne peut excéder la valeur du marché à la date du bilan.
- Produit fini: appréciation au coût de fabrication ou à la valeur du marché si elle est inférieure à la date du bilan ;
 - o Le coût de fabrication comprend les frais d'acquisition des matières premières, biens de consommation et additifs, ainsi que les coûts de production imputables, directement ou indirectement, à un produit individuel ou à des groupes de produits.

Créances à plus d'un an et sur un an au plus

Les créances sont reprises à leur valeur nominale. En cas d'incertitude concernant l'exigibilité des créances, des réductions de valeur sont comptabilisées sur ces créances.

Placements de trésorerie

Actions et titres à revenu fixe: valeur d'acquisition.
Crédits auprès des organismes financiers: valeur nominale.

Valeurs disponibles

Appréciation à la valeur nominale.



PASSIF

Réserves consolidées

Les réserves consolidées comprennent les réserves et les résultats reportés de l'entreprise consolidante, auxquels on ajoute la quote-part du Groupe dans les résultats, après déduction des versements effectués, des sociétés consolidées intégralement et proportionnellement et des sociétés auxquelles on applique la mutation de capital.

Subsides en capital

Les subsides en capital sont évalués à leur valeur nominale après déduction des impôts différés.

Provisions pour risques et charges

Le Conseil d'administration décide, sur la base d'une appréciation prudente, des provisions à instaurer pour couvrir les charges relatives aux pensions anticipées, aux réparations importantes et aux grands entretiens, aux règlements de sinistres, aux garanties apportées, à la couverture des risques et aux autres risques et charges éventuels probables ou certains à la date du bilan, mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

Impôts différés et latences

Les impôts différés et latences sont comptabilisés:

- sur la base des écarts résultant de l'application des règles d'évaluation du Groupe par rapport aux règles d'évaluation statutaires des sociétés du Groupe ;
- sur la base des écarts temporaires entre les résultats comptables et fiscaux ;
- sur la base des subsides en capital accordés mais qui n'ont pas encore été amortis, ainsi que sur la base des plus-values constatées et reprises dans les capitaux propres de l'entreprise.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Dettes comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Les profits et charges sont imputés à la période à laquelle ils se rapportent.

Devises étrangères

Les créances et dettes en devises étrangères sont évaluées sur la base du taux de change à la date du bilan. Les différences de taux négatives sont comptabilisées dans le résultat. Les différences de taux positives sont comptabilisées dans les comptes de régularisation du passif.

4. Méthodes de calcul des latences fiscales

Explication détaillée des méthodes mises en œuvre pour la détermination des latences fiscales

Les impôts différés et latences sont comptabilisés:

- sur la base des écarts résultant de l'application des règles d'évaluation du Groupe par rapport aux règles d'évaluation statutaires des sociétés du Groupe ;
- sur la base des écarts temporaires entre les résultats comptables et fiscaux ;
- sur la base des subsides en capital accordés mais qui n'ont pas encore été amortis, ainsi que sur la base des plus-values constatées et reprises dans les capitaux propres de l'entreprise.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés (en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avri 2019 portant exécution du Code des sociétés)

Latences fiscales (en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité)

(code 168)

18.207.861,63

18.207.861,63

5. État des immobilisations incorporelles

	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIRFAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES (code 211)	GOODWILL (code 212)	ACOMPTE VERSÉS (code 213)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	27.555.238,17	7.033.113,27	4.055.625,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée			2.793.834,40
Cessions et désaffectations	70.092,81		
Transferts d'une rubrique à une autre	2.989.326,21		-2.989.326,21
Autres variations			181.088,00
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	30.474.471,57	7.033.113,27	4.041.221,21
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	20.212.676,23	7.033.113,27	
Mutations de l'exercice			
Actés	2.780.747,81		
Transférés d'une rubrique à une autre			
Annulés	25.861,93		
Autres variations			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	22.967.562,11	7.033.113,27	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	7.506.909,46		4.041.221,21

6. État des immobilisations corporelles

	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS (code 22)	INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE (code 23)	MOBIJER ET MATÉRIEL ROULANT (code 24)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	131.014.718,36	458.320.991,09	40.483.510,39
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	564.217,37	1.908.245,69	1.345.155,23
Cessions et désaffectations	1.419.479,64	15.086.101,13	3.511.990,56
Transferts d'une rubrique à une autre			
Autres variations			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	131.869.980,63	471.498.846,53	42.650.345,72
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	66.605.421,31	329.015.638,71	32.890.151,76
Mutations de l'exercice			
Actés	4.263.904,12	25.931.316,09	3.029.143,29
Annulés	206.996,89	1.476.052,48	1.232.096,38
Transférés d'une rubrique à une autre			
Autres variations			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	70.662.328,54	353.470.902,32	34.687.198,67
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	61.207.652,09	118.027.944,21	7.963.147,05

	LOCATION, FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES (code 25)	AUTRES IMMO- BILISATIONS CORPORELLES (code 26)	IMMOBILI- SATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS (code 27)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	25.978,84	778.91,14	11.111.020,08
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée			15.998.177,22
Cessions et désaffectations			350.108,00
Transferts d'une rubrique à une autre			-20.017.571,33
Autres variations			-181.088,00
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	25.978,84	778.991,14	6.560.429,97
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	25.978,84	662.783,51	
Mutations de l'exercice			
Actés		5.739,34	
Annulés			
Transférés d'une rubrique à une autre			
Autres variations			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	25.978,84	668.522,85	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		110.468,29	6.560.429,97

7. État des immobilisations financières

	ÉTAT DES IM-MOBILISATIONS FINANCIÈRES (code 280)	AUTRES ENTREPRISES (code 282 et code 283)
Participations		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	743.829,90	7.556,58
Mutations de l'exercice Cessions et retraits Acquisitions		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	743.829,90	7.556,58
Mutations de l'exercice Actés Annulés		
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice précédent	186.876,90	
Mutations de l'exercice Quote-part dans le résultat de l'exercice Autres types de variations des capitaux propres	64.828,80	
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice	251.705,70	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	995.535,60	7.556,58
Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		116.647,71
Mutations de l'exercice Additions Remboursements Autres		534,00
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		117.181,71

8. État des réserves consolidées

RÉSERVES CONSOLIDÉES		(code 9910)
Réserves consolidées au terme de l'exercice précédent		87.822.172,66
Mutations de l'exercice:		
Quote-part du Groupe dans le résultat consolidé		-20.521.101,63
Autres variations		-1.089.946,60
Dividende		-1.089.946,60
RÉSERVES CONSOLIDÉES AU TERME DE L'EXERCICE		66.211.124,43

9. État des dettes

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE	DETTES À PLUS D'UN AN ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE (code 42)	PLUS D'UN AN MAIS 5 ANS AU PLUS À COURIR (code 17)	PLUS DE 5 ANS (code 17)
Dettes financières	25.594.842,21	75.813.500,00	20.033.336,00
Etablissements de crédit	25.594.842,21	75.813.500,00	20.033.336,00
Autres dettes	250.000,00	754.160,00	
TOTAL	25.844.842,21	76.567.660,00	20.033.336,00



10. Résultats

CHIFFRE D'AFFAIRES NET			EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique			343.935.955,87	295.151.043,22
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale				
Effectif moyen du personnel (en unités)			1.881	2.014
Ouvriers			1.413	1.497
Employés			456	505
Personnel de direction			12	12
Autres				
Frais de personnel				
Rémunérations et charges sociales			129.628.913,41	125.411.144,43
Pensions			255.999,43	322.787,58
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées			1.719	1.822
PRODUITS NON RÉCURRENTS			EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Produits d'exploitation non récurrents			1.070.651,62	4.003.043,62
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles			139.176,33	2.216.567,71
Autres produits d'exploitation non récurrents			931.475,29	1.786.475,91
CHARGES NON RÉCURRENTES			EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Charges d'exploitation non récurrentes			33.523.010,61	1.080.544,99
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			3.647.000,00	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles			699.379,81	79.283,14
Autres charges d'exploitation non récurrentes			29.176.630,80	1.001.261,85
Dont: coûts liés à la fermeture de Schoten			21.373.053,89	

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	BOEKJAAR 2020	BOEKJAAR 2019
Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	-17.876.136,88	

11. Droits et engagements hors bilan

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	EXERCICE 2020
Engagements résultant d'opérations relatives aux taux de change	11.406.172,35
Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants <ul style="list-style-type: none"> - En tenant compte du refinancement après la fin de l'année, nous pouvons affirmer que toutes les clauses restrictives ont été respectées. - Chiffre d'affaires minimum garanti 2021 de K Eur 5.966 pour le stockage externe. - Contrat à long terme de neuf ans avec obligation d'acheter des bouteilles Alpla, avec possibilité de résiliation (indemnité de résiliation anticipée) - Résilié le 05/04/2021 par lettre et courriel du 05/10/2020). - Engagement d'achat de matières premières et d'emballages pour K 75 896 EUR. 	
Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation <p>L'entreprise a conclu un contrat d'assurance groupe pour les employés et cadres auprès d'une société d'assurance belge.</p> <p>Les frais sont supportés partiellement par la société et partiellement par la personne concernée.</p>	
Nature et impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture	nihil

12. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation qui ne sont pas comprises dans la consolidation

ENTREPRISES LIÉES	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Immobilisations financières <ul style="list-style-type: none"> Participations et actions 	995.535,60	930.706,80
Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché	nihil	nihil

13. Relations financières avec

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE				EXERCICE 2020
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants				1.192.363,21
LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)				EXERCICE 2020
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête				109.150,00
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice des prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe Autres missions extérieures à la mission révisoriale				2.805,00
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête				22.000,00
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice des prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe Missions de conseils fiscaux				61.986,00

14. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couverts	Spéculation / Couverture	Volume	Exercice : Valeur comptable	Exercice : Juste valeur	Exercice précédent: Valeur comptable	Exercice précédent: Juste valeur
Interest rate swap	Intérêt	Couverture	79426668	0,00	2.910.534,21	0,00	3.713.188,21

milcobel

Crée
ta propre
voie lactée

milcobel

Lance ta camionne sur
www.milcobel.com/voies

60

01 AAX 979

Jensby

Jensby

B. Autres documents à déposer en vertu du code des sociétés

1. Rapport annuel consolidé 2020

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel consolidé de la SC Milcobel au 31 décembre 2020.

ACTIF

II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (11.548.131 EUROS)

Ces immobilisations portent, principalement, sur des investissements en logiciels (1,7 millions d'euros) et sur l'acquisition de droits d'émissions de gaz à effet de serre.

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (193.869.642 EUROS)

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 16 millions d'euros.

V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1.120.274 EUROS)

Les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (995.536 euros) concernent Héritage 1466 SA.

VII. STOCKS (129.724.254 EUROS)

Les stocks constituent 27% du total du bilan et ont diminué de 8% par rapport à l'année dernière. La principale raison de cette baisse est due à l'évaluation du prix du lait.

VIII. CRÉANCES À 1 AN AU PLUS (145.454.881 EUROS)

Les créances ont diminué de 9% par rapport à l'année dernière.

PASSIF

IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (39.707.647 EUROS)

Une disposition sera prise pour les personnes socialement passives à Schoten. Le poste « Impôts différés et latences » résulte de la différence entre l'appréciation des immobilisations corporelles sous l'angle de la gestion d'entreprise et l'appréciation des immobilisations corporelles d'un point de vue fiscal.

X. DETTES À PLUS D'UN AN (96.600.996 EUROS)

Les dettes financières portent principalement sur les crédits à échéance souscrits auprès de diverses institutions bancaires. Aucun nouveau prêt n'a été contracté en 2020 et 4,2 millions d'euros ont été remboursés.

XI. DETTES À MOINS D'UN AN (226.623.866 EUROS)

Les dettes financières ont diminuées de 12% par rapport à l'année dernière.

RÉSULTATS

I. & II. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Les ventes réalisées en 2020 s'élèvent à 1.235 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires peut être réparti comme suit :

- 939 millions générés par les activités « produits laitiers ».
- 296 millions générés par les activités « crèmes glacées ».

IV. & V. RÉSULTATS FINANCIERS

Les coûts des dettes sont augmentés par rapport à l'année précédente.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AUX TRAVAUX D'AUDIT

Depuis la mi-mars 2020, le marché laitier mondial est en proie à la crise corona. Milcobel n'a pas été épargné: là où l'offre de lait membre a continué de croître, les opportunités de vente de poudre et de mozzarella ont été fortement réduites. De plus, les prix de tous les produits transformés (poudre, crème, beurre et même mozzarella) ont chuté. En raison de la valorisation plus élevée du cheddar, la production de mozzarella a été temporairement réduite et nous avons produit un peu plus de cheddar. La fermeture mondiale du secteur de la restauration et du food service a entraîné une baisse du chiffre d'affaires. De plus, nous avons rencontré de sérieux problèmes logistiques sur le marché d'exportation en raison du manque de conteneurs disponibles (et du prix augmentant de façon exponentielle d'un facteur 3 ou plus).

Le neuf septembre 2020, la direction de Milcobel a annoncé son intention de fermer le département Drinks à Schoten. Cela entraînait l'arrêt de la production de lait et boissons lactées à Schoten, ainsi que le démantèlement des services annexes. La vente de lait de consommation dans un emballage en verre, commercialisé sous la marque Inza et non produit à Schoten, n'entre pas dans le champ d'application de cette annonce.

La fermeture du site de Schoten fait partie du processus de transformation qui a débuté au début de 2020, qui examine les possibilités d'amélioration et de potentiel d'économies dans le but de renforcer davantage la position et la rentabilité de la coopérative, et d'augmenter le prix du lait pour les producteurs laitiers membres.

Le département Drinks de Milcobel a subi des pertes depuis plusieurs années. L'usine de production de Schoten était très obsolète et les investissements nécessaires pour renouveler l'usine n'étaient pas réalisables en raison de la demande du marché structurellement en baisse et des marges faibles / négatives. De plus, la crise du coronavirus a prouvé qu'un volume plus important n'avait pas d'impact positif sur la rentabilité.

La fermeture a entraîné le licenciement de 157 collaborateurs. Milcobel Schoten a officiellement fermé ses portes le 26 mars 2021. Cela met fin à un part de l'histoire de l'entreprise. Les marques Inza et Incolac seront ensuite commercialisées en collaboration avec un tiers. Des parties intéressées sont recherchées pour l'acquisition des marques Yogho Yogho, Choco Choco et Lilac.

Le 12 mars 2021, un accord de financement à long terme a été signé entre Milcobel, KBC, BNP Parisbas Fortis, ING et Belfius. La taille de cette accord de financement est de 166,10 millions d'euros, ce qui garantit un financement à long terme. Les dispositions ont une durée de 5 ans. Milcobel utilisera les facilités de financement pour rembourser ses installations COVID-19, ses dépenses d'investissement, ses acquisitions potentielles et à des fins générales de l'entreprise et du fonds de roulement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour couvrir le risque de change résultant des transactions de vente, nous utilisons essentiellement des contrats sur taux de change à terme. Nous utilisons, pour une partie importante de dettes à court terme liées aux intérêts, le système de couverture d'intérêts afin de limiter l'impact des variations des intérêts. La majorité des dettes à long terme, liées aux intérêts, est couverte à un taux d'intérêt fixe.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les activités de recherche et de développement actuelles sont poursuivies dans les différentes divisions.

RISQUES ET INCERTITUDES

Outre le risque d'entreprise général, le groupe Milcobel est confronté à des risques spécifiques propres aux entreprises laitières. Des calamités peuvent perturber sérieusement la collecte du lait et le processus de production et de vente. Ce risque est limité par l'introduction d'un système de garantie de qualité (QFL).

Kallo, le 16 mars 2021

B. Eeckhaut
Président

L. Van Laer
Administrateur

C. Rapport du commissaire

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE MILCOBEL CV SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Milcobel CV (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 juin 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant 13 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte consolidé de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes consolidés font état d'un total du bilan consolidé qui s'élève à EUR 488.455.395,91 et d'un compte consolidé de résultats qui se solde par une perte consolidée de l'exercice de EUR 20.585.930,43.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

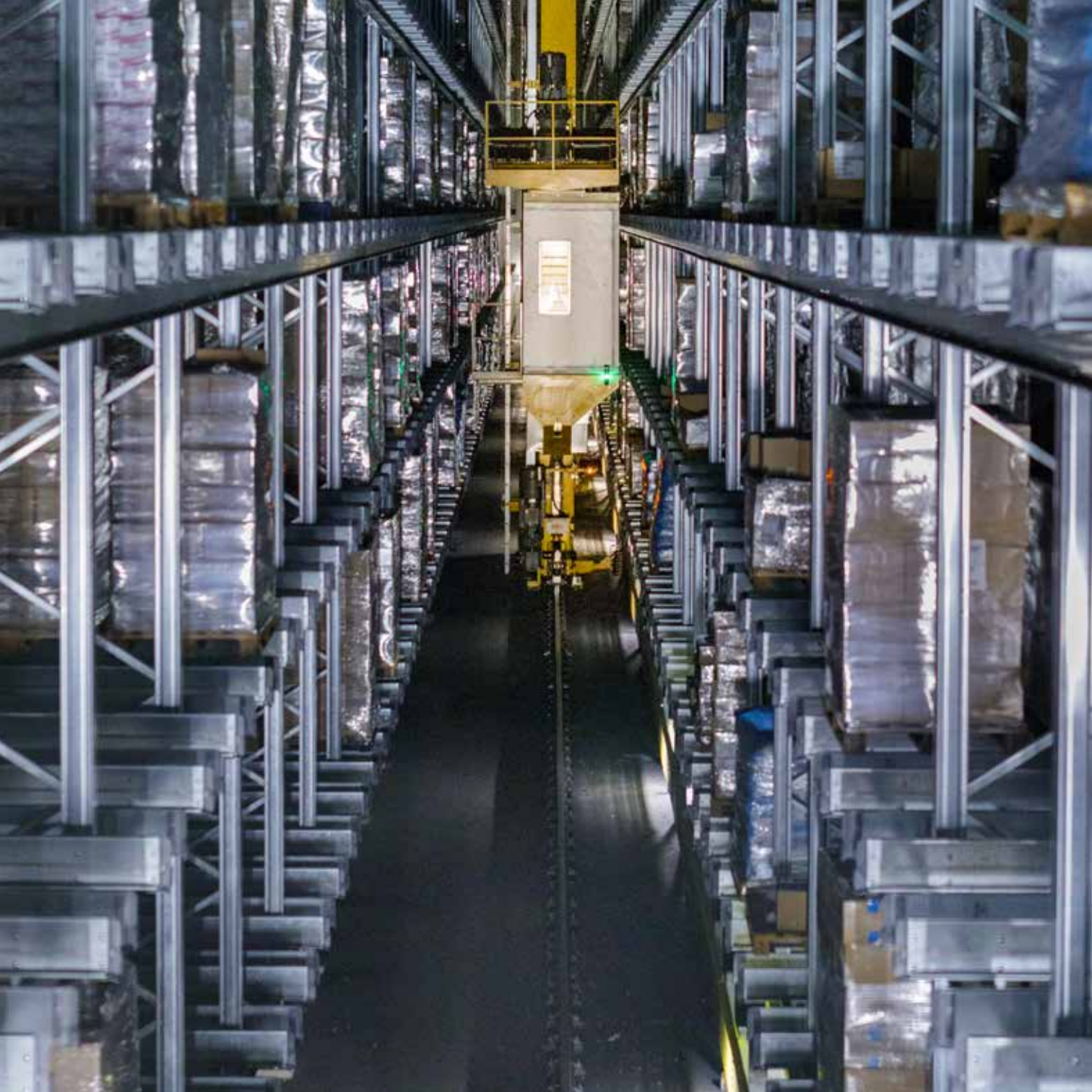
Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Gand, le 28 avril 2021

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL

Représenté par Peter Opsomer, Réviseur d'Entreprises



D. Relevé du cash flow consolidé

(en €)

EXERCICE 2020

EXERCICE 2019

A. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
résultat consolidé, part du groupe	-20.521.101,63	2.547.440,84
part de tiers dans le résultat	0,00	
amortissements sur actifs immobilisés	36.010.850,65	32.511.151,78
provisions	17.163.576,60	-943.028,28
amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
impôts différés	-2.667.439,00	1.152.428,36
<i>= cash flow</i>	<i>29.985.886,62</i>	<i>35.267.992,70</i>
variations des stocks	11.985.585,71	-8.605.036,64
variations des créances commerciales	12.154.735,54	20.292.177,17
variations des autres créances	2.126.133,55	1.176.649,63
variations des dettes commerciales	-23.708.525,34	-25.947.013,99
variations des autres dettes	10.659.968,30	-1.157.143,53
variations des comptes de régularisation	-651.252,45	-352.918,22
<i>= variation du capital d'exploitation</i>	<i>12.566.645,31</i>	<i>-14.593.285,58</i>
CASH FLOW NET PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	42.552.531,93	20.674.707,12
B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
acquisition d'immobilisations incorporelles	-4.427.154,38	-6.046.899,28
acquisition d'immobilisations corporelles	-16.028.177,22	-15.730.028,12
reprise d'immobilisations incorporelles	1.663.319,98	1.700.512,10
transfert d'immobilisations incorporelles	-166.857,12	3.510,45
transfert d'immobilisations corporelles	1.463.668,54	362.170,30
variation d'immobilisations financières	-65.362,80	-120.627,96
CASH FLOW NET PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-17.560.563,00	-19.831.362,51

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
accroissement d'emprunts fixes	0,00	1.004.160,00
remboursement de dettes financières	-4.181.504,79	-26.625.507,00
variation des autres dettes à long terme	0,00	754.160,00
variation des autres créances à long terme	302.442,53	420.517,07
variation des capitaux propres	2.184.976,32	1.798.545,42
variation des intérêts de tiers	0,00	0,00
dividendes versés	-1.089.946,60	-1.926.085,72
CASH FLOW NET PROVENANT D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-2.784.032,54	-24.574.210,23
= CASH FLOW NET (A+B+C)	22.207.936,39	-23.730.865,62
+ TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-73.490.974,22	-49.760.108,60
= TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (*)	-51.283.037,83	-73.490.974,22

(*) trésorerie = « placements » + « ressources liquides » + « dettes aux institutions de crédit à court terme »

Milcobel CV

Fabriekstraat 141 - 9120 Kallo

Tél +32 3 730 18 00 - Fax +32 3 730 19 00

info@milcobel.com - www.milcobel.com

Ed. juin 2021

